

22 A/06
RIVIÈRE-REBOUL

Légende

Statuts
 A=Actif, S=Suspendu, K=En renvoi désigné
 Y=Proposition de conversion sur Di
 Di=Terrain visé par une demande de designation carte
 E=Exploir, N=Refus de renouveler, Z=Destatement, R=Revoqué, B=Abandonné, U=Refusé
 P=Parc de Japonement

Statut:
 A=Actif, D=En demande, S=Suspendu, K=Renvoi, E=Exploir, N=Refus de renouveler, Z=Destatement, R=Revoqué, B=Abandonné, U=Refusé

Permis de recherche en fond marin (PRFM)
 Permis d'exploration minière (PEM)
 Territoire arpenté non désignable
 Centre géométrique du terrain faisant l'objet du claim

Substances minérales de surface (S.M.S.)

Permis de recherche de substances minérales de surface (PRS)
 Ball d'exploration de substances minérales de surface (BES)
 Site d'essai
 Centre d'essai
 Mine
 Centre géométrique du terrain faisant l'objet du claim

Le chiffre identifie le numéro du site, la lettre dans la partie supérieure indique le statut et le chiffre dans la partie inférieure le statut du site d'extraction
 Site d'extraction orive

Substance extraite
 Argile, Terre jaune, Diatomite, Pierre ponceuse, Gravier, Terre noire, Silice, Sable, Tourbe, Pierre concassée, Urures, Marais et gravier, Sables miniers, Diabase à ciment

Statut du site d'extraction
 A=Actif, S=Suspendu, K=Renvoi, E=Exploir, N=Refusé, Z=Destatement, R=Revoqué, B=Abandonné, U=Refusé

Site minier
 Parc à résidus, Puits de mine

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure
 Territoire soustrait au Japonement, à la designation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
 Territoire soustrait au Japonement et à la designation sur carte par arrêté ministériel
 Territoire où le droit de Japonement et de design sur carte est temporairement suspendu
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi ministériel

Contrainte mineure
 Territoire où le ministre peut imposer des conditions et obligations pour la réalisation des travaux
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 27°33' Ouest avec une variation annuelle de 0,45"
 Système de référence géodésique Nord-Américain 83
 Projection UTM Mercator Transverse universelle
 ZONE 20

48°50' Coordonnée géographique
 360000L, Coordonnée U.T.M. Zone 20

Echelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000
 Mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topographique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit pas être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée que à titre indicatif. En conséquence, le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs assume toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qu'il y sont exprimées.

22 A 02	22 A 01	22 A 00
22 A 05	22 A 06	22 A 07
22 A 04	22 A 03	22 A 02

Ressources naturelles
Faune et Parcs
Québec

M.R.C. 150.20
 L.S.C. 144.42

Rédigée par la Direction du développement minier
<http://gestim.mrfp.gouv.qc.ca>
 La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de GESTIM
<ftp://ftp.mrfp.gouv.qc.ca/public/gestim/>
 Carte de titres miniers mise à jour le 04 Janvier 2006

